

Les Centres de Vacances du CPAS

Récréa'Kids

Pouvoir Organisateur: Administration Communale de Bastogne

Pouvoir subsidiant : Centre public d'Action sociale

Les coordinateurs : Laetitia BODET

Laura STIERNET

Juliette CARLIER

L'équipe administrative : Emilien Renquin

1. Horaire

Arrivée entre 8h45 et 9h et retour entre 16h et 16h15. De 9h à 16h, les enfants sont en activités. Avant 8h45 et après 16h15, votre enfant est considéré comme étant en garderie. Un coût supplémentaire vous sera réclamé à la fin de la participation de votre enfant.

La garderie s'organise sur inscriptions : pas d'enfant inscrit, pas de garderie !

Les enfants présents sur le site avant 7h ou après 18h ne sont plus sous la responsabilité de l'organisation. En présence de son parent, l'enfant est sous la responsabilité de ce dernier.

Des horaires « spéciaux » peuvent être prévus pour une activité extra. Ils vous sont communiqués à l'inscription et rappelés la semaine de l'excursion.

2. Tarifs

TARIF	Enfant domicilié sur la commune	Enfant domicilié en dehors de la commune
1^{er} enfant inscrit	10 €/jour/enfant	13€/jour/enfant
2^{ème} enfant inscrit et plus	9€/jour/enfant	12€/jour/enfant

Notre tarif comprend les collations matin et après-midi-et de l'eau pour toute la journée.

Tous les frais liés à notre activité sont déductibles fiscalement. Vous pourrez venir chercher l'attestation à partir de janvier de l'année suivante. N'oubliez pas de faire remplir votre papier de la mutuelle pour profiter du remboursement des stages et camps.

Notre objectif est d'offrir à tous les enfants un stage dans lequel ils peuvent s'épanouir et s'amuser. La situation financière ne doit pas être un frein à leur participation. Contactez l'équipe de coordination et nous vous accompagnerons dans vos démarches.

3. Politique d'annulation

REMBOURSEMENT	Récréa'Kids Pâques 2024
100% du montant	Annulation J-20 jours calendrier (ou plus) avant le 1 ^{er} jour de présence de l'enfant
75% du montant	Annulation entre J-20 et J-10 jours calendrier avant le 1 ^{er} jour de présence de l'enfant
50% du montant	Annulation entre J-9 et J-4 jours calendrier avant le 1 ^{er} jour de présence de l'enfant
0 % du montant	Annulation moins de 3 jours calendrier avant le 1 ^{er} jour de présence de l'enfant
100% du montant	Absence justifiée. Certificat médical ou autre justificatif légal à transmettre au coordinateur dans les 3 jours ouvrables. Le coordinateur doit également être prévenu de l'absence le plus rapidement possible.

4. Les activités « extras »

Dans le cas de l'organisation d'une activité à l'extérieur, vous en serez tenu informés. Cette activité sera choisie afin de ne pas exposer les enfants à des risques inutiles mais bien pour contribuer à leur épanouissement.

5. Santé

Les Centres de Vacances ne sont pas des lieux sans danger. Afin d'assurer au mieux la sécurité de votre enfant et selon les règles en vigueur dans ce secteur, nous agissons selon la procédure suivante :

▪ Accident corporel

En cas d'accident :

- Si la **situation** est jugée **urgente** par le coordinateur et/ou l'animateur en chef, **l'ambulance sera appelée** sans prise de contact préalable avec un membre de la famille ;
- Dans le cas contraire, le coordinateur et/ou l'animateur en chef contactera en priorité les parents et le cas échéant, la personne de contact renseignée sur la fiche d'inscription.
 - ⇒ Si vous en avez la possibilité, il vous sera demandé de venir chercher votre enfant pour l'emmener vous-même dans le service de soin le plus adapté.
 - ⇒ 30 minutes après la constatation de l'accident, si nous n'avons pu joindre aucune des personnes renseignées, nous ferons appel à une ambulance pour envoyer l'enfant vers le service de soin.

▪ **Administration de médicaments**

Seuls les médicaments sur **prescription médicale** (copie de la prescription à fournir) seront administrés à votre enfant. Ceux-ci seront à préparer dans un semainier au nom de l'enfant avec le détail (jours et heures) de la prise des médicaments.

Sans prescription médicale, seuls les soins basiques suivants seront prodigués à votre enfant :

- Soigner une blessure superficielle (bleus, plaies, éraflures);
- Prendre la température ;
- Appliquer de la crème solaire ;
- Soulager une piqûre d'insecte ;
- Administrer du paracétamol (sirop ou comprimé, ex : Perdolan, Dafalgan pédiatrique,...) dans le cas de température élevée (à partir de 38,5°).

▪ **Allergies**

Veillez à **mentionner les allergies sur la fiche d'inscription** dans la case prévue à cet effet.

La liste des allergènes contenus dans les collations et les soupes proposées aux enfants est également affichée sur le lieu d'accueil. Veuillez la consulter et avertir le coordinateur ou l'animateur de votre enfant en cas de risque pour ce-dernier.

▪ **Vaccination**

La vaccination contre le tétanos est primordiale dans nos activités. Votre enfant est dans une situation jugée à risque dans le cas du tétanos. Vérifiez bien s'il est en ordre de vaccination et le cas échéant, prenez vos dispositions pour y être avant le début de son stage.

6. Sécurité et discipline

Chaque personne susceptible de venir rechercher l'enfant, en dehors des parents, devra :

- Avoir été notifiée via le formulaire d'inscription.
- Se présenter avec sa carte d'identité afin de vérifier que l'enfant est remis à une personne autorisée par le parent.

Pour toutes modifications concernant les personnes autorisées, merci de nous envoyer un mail à reservation@bastogne.be

En cas de problème de discipline, l'équipe encadrante vous en tiendra toujours informé. Si le comportement de votre enfant porte préjudice à un autre enfant, au groupe ou à l'animateur, nous nous réservons le droit de l'exclure de la plaine et ce, sans remboursement. Cette option sera celle utilisée en tout dernier recours.

7. Recommandations pratiques

Les Centres de Vacances sont des lieux d'amusement et de découverte, votre enfant est susceptible d'abîmer ses affaires. Mettez-lui des vêtements qu'il peut salir et dans lesquels il peut bouger aisément avec des chaussures permettant de courir, sauter... Habillez-le en fonction de la météo.

Toujours à prévoir dans un sac à dos confortable :

- Son repas de midi.
- Une gourde (qu'il remplira tout au long de la journée).
- Pour les enfants qui restent en garderie, une collation pour ce temps d'accueil.
- Pour les tout-petits, tous ce qui leur est nécessaire pour une bonne sieste (doudou, tétine, coussin, couverture).
- Pour les jeunes enfants : des habits de rechange, des langes et des lingettes.

Noter les affaires de vos enfants est un grand service que vous rendez à l'équipe.